

SERVICE ACHATS/MARCHES

marches-contrats.cpam-herault@assurance-maladie.fr

☎ 04.99.52.53.12

Objet : Document de la consultation – Marché public de fournitures courantes
Acquisition, livraison et maintenance d'ordinateurs portables pour la CPAM de l'Hérault

Référence : marché n° 34-26/49

Le 30 octobre 2026

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous consulter pour un marché d'acquisition, de maintenance et de livraison de PC portables pour la CPAM de l'Hérault.

La CPAM de l'Hérault est un organisme privé gérant un service public, organisme de Sécurité sociale soumis à l'arrêté du 19 juillet 2018 portant règlement sur les marchés publics des Organismes de Sécurité sociale, ainsi qu'au code de la commande publique applicable depuis le 1er avril 2019.

La présente consultation est passée selon une procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique. Elle se réfère au CCAG-FCS (arrêté du 30 mars 2021).

Le nombre de PC portables souhaités est estimé entre 10 et 15 postes de travail, avec un besoin minimal de 10 ordinateurs portables. **Les caractéristiques techniques ainsi que les conditions d'exécution et de livraison sont décrites en annexe (conformité stricte au modèle demandé).**

Afin de répondre de manière optimale aux objectifs de l'acheteur, **les candidats sont invités à proposer une dégressivité tarifaire** permettant l'acquisition du plus grand nombre d'ordinateurs possibles dans la limite stricte de l'enveloppe maximale autorisée, fixée à **27 000€ HT, soit 32 400€ TTC**.

Le marché intègre deux Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) que les candidats doivent obligatoirement chiffrer sous peine d'irrégularité de leur offre :

- Solution de base : fourniture inférieure ou égale à 10 PC portables
- PSE n°1 (obligatoire) : fourniture entre 11 et 12 PC portables
- PSE n°2 (obligatoire) : fourniture entre 13 et 15 PC portables

Chaque prix unitaire proposé par le candidat doit être global et forfaitaire. Il intègre obligatoirement la fourniture du matériel, une garantie constructeur de 3 ans pièces et main-d'œuvre, la livraison sur site et l'intégralité des frais de port.

Le marché prendra effet à compter de sa notification pour se terminer le 18 décembre 2026.

La date de livraison est fixée au plus tard le 18 décembre 2026 au siège de la CPAM de l'Hérault, située 29, cours Gambetta à Montpellier.

Le dossier de consultation est à disposition des candidats sur la plateforme <https://www.marches-publics.gouv.fr>, il comprend :

- La présente lettre de consultation valant règlement de consultation,
- Le bordereau de prix,
- Les conditions générales d'achat
- Le livret de sécurité du prestataire.

Conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, les communications et les échanges d'informations lors de la passation du marché auront lieu par voie électronique sur cette plateforme.

Si vous êtes intéressés, votre proposition devra obligatoirement être déposée de façon dématérialisée via la plateforme <https://www.marches-publics.gouv.fr> **au plus tard pour le vendredi 6 novembre 2026 à 16 h 00, dernier délai.**

Le délai de validité des offres est fixé à 45 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Toute proposition parvenue hors délai sera rejetée.

Contenu obligatoire de votre proposition :

- Le bordereau de prix complété et signé
- Les fiches techniques précises des modèles de PC portables
- Une note sur les engagements environnementaux (logistique et livraison groupée)
- Le délai de livraison garanti à compter de la notification de la commande
- Un RIB
- Les attestations fiscales et sociales à jour. Dans le cas du candidat ne peut pas fournir ces documents dans un délai de 5 jours ouvrés, le marché sera attribué au candidat suivant dans l'ordre de classement
- La garantie constructeur de 3 ans des matériels, intégrant les pièces, main-d'œuvre et les frais de port.
- Le livret de sécurité du prestataire signé

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

- Prix : 85 % (Optimisation performance/Prix) – Noté sur la base du montant total simulé via le BPU.

- Performance environnementale : 10% : Évaluée au vu de la note environnementale du candidat (logistique verte, livraison groupée, flotte bas-carbone).
- Garantie en cas de panne dont le coût est intégré dans le coût global du matériel proposé : 5% - Évalué d'après l'engagement écrit du candidat dans son cadre de réponse technique

La CPAM se réserve le droit de négocier sur certains éléments financiers et techniques de l'offre avec les candidats ayant présenté les offres les plus avantageuses.

Toutefois, les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition car la CPAM de l'Hérault pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation (article R2123-5 du code de la commande publique).

Le règlement interviendra 30 jours à réception de la facture, par virement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable service Achat marché
P. KAPPES

